

Parc éolien: scientifiques recherchés

DELÉMONT Le projet pilote de parc éolien de la Haute-Borne va de l'avant. La société Parc éolien de la Haute-Borne SA vient de lancer deux appels d'offres, relayés par le *Journal officiel*. Le premier concerne l'étude des impacts des turbines dans dix domaines, pour la plupart environnementaux. Ceux-ci vont des eaux souterraines aux forêts, en passant par la faune, la flore, les monuments historiques, les sites archéologiques, le sol ou encore le paysage.

Le second appel d'offres est lié à la planification des travaux de génie civil. «On doit évaluer l'emprise du chantier en regard des éléments environnementaux, par exemple l'aménagement des accès suivant leurs incidences sur la faune», explique Guillaume Favre de Thierrens, chef de projet chez Ennova SA, société spécialisée dans la réalisation de projets éoliens.

D'autres études suivront

Ces appels d'offres font suite à l'installation en mai de trois mâts dans le périmètre du futur parc. Ces équipements doivent mesurer pendant 18 mois la vitesse et la direction des vents. Ils serviront aussi à en apprendre davantage sur les chauves-souris qui devront cohabiter avec les éoliennes. Comme un parc éolien doit passer par une très longue procédure scientifique avant de voir le jour, conformément aux nouvelles législations, d'autres études suivront. Elles se pencheront sur le bruit, l'effet stroboscopique, les ombres portées, ou encore la navigation aérienne civile et militaire. «En tout, 18



Sous le soleil de la Haute-Borne, un mât installé en mai procède à différentes mesures en vue de la conception du projet pilote de parc éolien. PHOTO JONAS LÜTHI

thématiques seront explorées», pointe Guillaume Favre de Thierrens. «Ces recherches vont amener à définir les zones potentielles pour l'implantation des éoliennes», précise Arianna Rusca, biologiste chez Ennova. Mais si celles-ci concluent que cinq turbines au moins ne peuvent pas être érigées, le parc ne sera pas créé, indique Murielle Macchi-Berdat, présidente de Parc éolien de la Haute-Borne SA.

Tous les résultats seront compilés dans un rapport d'impact qui ne devrait pas

être rédigé avant fin 2027, puisqu'une démarche participative aura lieu au préalable en 2026, où différentes variantes du projet seront exposées à la population. Le rapport d'impact ficelé, le processus démocratique pourra véritablement démarrer. La planification de ce parc éolien, qui servira de modèle aux autres dans le Jura, sera donc très longue. Et surtout extrêmement coûteuse. On peut l'évaluer entre quatre et cinq millions de francs, intégralement payés par les Services industriels de Genève.